Pour publication immédiate : 29/01/2017 **GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO**

LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE UNE NOUVELLE ASSISTANCE TÉLÉPHONIQUE POUR PROTÉGER LES RÉFUGIÉS ET SIGNALER LES PERSONNES MANQUANTES OU QUI POURRAIENT ÊTRE DÉTENUES

Nouvelle assistance téléphonique créée pour offrir de l'aide aux réfugiés laissés dans des situations de vulnérabilité dans les aéroports de New York

Pour signaler des proches ayant embarqué à bord de vols à destination des États-Unis et qui sont manquants ou pourraient être détenus, appelez le 1-888-769-7243

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui le lancement d'une assistance téléphonique confidentielle et gratuite pour permettre aux New-Yorkais de signaler des membres de leur famille, des proches, des amis ou collègues qui auraient embarqué à bord de vols à destination de l'État, mais sont manquants ou pourraient être détenus. L'assistance téléphonique renforce les efforts de l'État en vue de protéger les droits des New-Yorkais, de leur famille et de leurs proches, et permet à ceux qui se trouvent dans des situations d'extrême vulnérabilité d'avertir le Département d'État. Le Gouverneur a fait cette annonce lors d'une conférence de presse dans la Ville de New York.

« En tant que New-Yorkais, qui vivons à l'ombre de la statue de la Liberté, nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux immigrants qui représentent une source d'énergie, et nous les célébrons en tant que source de revitalisation pour notre État », **a déclaré le Gouverneur Cuomo.** « Nous nous assurerons que New York reste un flambeau d'espoir et d'opportunité, et nous nous efforcerons de protéger les droits de ceux qui cherchent refuge dans notre État. »

Les New-Yorkais qui ont rencontré des difficultés liées à la détention, l'absence ou les restrictions de voyage de leurs proches, suite aux récentes mesures fédérales sont encouragés à appeler l'assistance téléphonique gratuite du Département au 1-888-769-7243. Le service d'assistance sera disponible 24 heures sur 24, sept jours par semaine, et offrira des services de traduction.

Le lancement de cette assistance technique fait suite à la mesure prise hier par le Gouverneur, concernant les réfugiés détenus dans les aéroports de l'État. Le Gouverneur a chargé l'Autorité portuaire (Port Authority), le Département d'État

(Department of State) et le Bureau du conseiller juridique (Counsel's Office) d'analyser conjointement toutes les options juridiques pour aider toutes les personnes détenues dans les aéroports de New York et garantir que les droits des réfugiés sont protégés par la loi.

Le Gouverneur a également lancé récemment la création d'un Groupe de travail de l'État de New York sur les crimes de haine (New York State Hate Crime Task Force) comprenant des membres issus de la Police de l'État de New York (New York State Police) et de la Division des droits humains de l'État de New York (New York State Division of Human Rights), qui enquêteront sur les crimes de haine et mèneront des actions de sensibilisation communautaires afin d'informer les New-Yorkais sur leurs droits. Le Groupe de travail coordonnera également son action avec les procureurs de district locaux afin de fournir le soutien nécessaire pendant les poursuites dans les affaires de crimes de haine. Certains des enquêteurs ont déjà été impliqués dans les enquêtes sur des crimes de haine récents signalés, parmi lesquels les croix gammées trouvées dans différentes parties de l'État.

Par ailleurs, au début du mois, le Gouverneur a annoncé la formation d'un nouveau Conseil consultatif multiconfessionnel (Interfaith Advisory Council), dirigé par le Cardinal Dolan, afin d'aider à acquérir une meilleure compréhension et tolérance de toutes les religions et cultures, de promouvoir l'ouverture d'esprit et l'inclusion et de soutenir les efforts de l'État pour protéger tous les New-Yorkais.

###

Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse www.governor.ny.gov
État de New York | Chambre Exécutive | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418